

Plan de relance européen : le Mouvement Hlm porte 5 propositions dans le cadre de son projet « Utiles ensemble »

La Crise du COVID 19 a mis en lumière les différentes composantes de la crise du logement que connaît l'Europe depuis plusieurs années. Le manque de logements sociaux et abordables, la gravité de la situation pour les sans-abris, la nécessité de mettre en place un accompagnement des publics spécifiques dont les personnes âgées, vulnérables ou les étudiants, ainsi que celle de disposer de logements de qualité et sains, notamment dans les quartiers en difficultés, sont aujourd'hui renforcés.

A l'heure où est discuté le futur plan de relance européen pour répondre à cette crise, l'Union sociale pour l'habitat, qui représente l'ensemble des organismes Hlm, demande que ce plan investisse massivement dans le logement social pour une transition écologique et juste socialement pour les habitants, dans les territoires.

Partout en Europe, le logement social est un moteur de l'économie qui participe à la croissance et à l'emploi dans toute la diversité du tissu économique, des entreprises des PME aux plus grands groupes.

Le Mouvement Hlm travaille avec l'ensemble des organismes Hlm à l'élaboration d'un plan national de relance sur 3 ans en production neuve et en réhabilitation afin de préserver 500 000 emplois par la production de plus de 300 000 logements et l'amélioration de plus de 400 000 logements. Correctement accompagnées, les perspectives annuelles d'investissements dans le secteur du logement social représentent un potentiel de 18 à 20 milliards d'euros.

Qui plus est ces investissements viendront amplifier la capacité des organismes Hlm à jouer leur rôle d'amortisseur social pour les ménages en difficulté, déjà paupérisés, et dont la situation risque de se détériorer dans les mois et années à venir.

Investisseur responsable de long terme, notre mouvement professionnel est et reste engagé pour une transition écologique de grande ampleur, partenaire du Pacte Vert européen et de l'innovation.

C'est pourquoi l'Union sociale pour l'habitat, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs européens, demande à la Commission dans le cadre de son plan de relance, de :

1. **Mettre le logement social au cœur de la politique de cohésion post 2020** pour accompagner la construction de logements sociaux et très sociaux de qualité et permettre une vague de rénovation au service de la stratégie bas carbone issue du pacte vert européen et de la qualité de vie des habitants ;
2. **Créer un fonds européen d'investissement dédié au logement social et abordable** : pour soutenir et accompagner les investissements locaux (villes, métropoles) et nationaux, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement et le programme Invest EU ;

3. **Mettre en œuvre de façon effective le principe 19** du socle européen des droits sociaux permettant l'accès à un logement social de qualité ;
4. **Faire du logement un « investissement protégé d'avenir » grâce à** une gouvernance économique favorable aux investissements publics dans le logement social ;
5. **Préserver et conforter un cadre juridique européen favorable au le logement social en matière de concurrence, d'aides d'État, de marché intérieur et de TVA.**

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 660 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2018, les organismes Hlm ont mis en chantier 80 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,6 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse :

Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)